

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ALLIER

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.impots.gouv.fr

Moulins, le 1^{er} mars 2019

Maison de Services du Donjon : Permanence de la direction départementale des Finances publiques

La Direction départementale des Finances publiques de l'Allier vous informe qu'elle tiendra une permanence à la MSAP du Donjon le mardi 12 mars 2019 de 8H30 à 12H, pour répondre à toutes les questions fiscales et sur le prélèvement à la source.

Possibilité de prendre rendez-vous auprès de l'animatrice au 04.70.99.69.89 ou à la DDFIP au 04.70.35.12.35.

Contact presse :

Direction départementale des Finances publiques de l'Allier :

François BARRAS 04.70.35.12.26